

**DELIBERATION PORTANT SUR LES
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2025-2026 DE L'UFR MATHEMATIQUES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026 en annexe des formations suivantes portées par l'UFR Mathématiques :

- Licence Mathématiques + LAS 3
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS
- Master Mathématiques
- Master Mathématiques appliquées, statistique.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 22 septembre 2025



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

Licence Mathématiques + LAS 3

Parcours 1 : Mathématiques et LAS 3

Parcours 2 : Préparation au CAPES

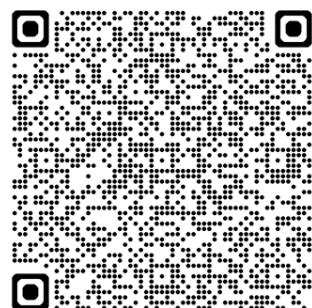
Parcours 3 : Double licence Mathématiques-Physique

Conseil de Gestion : 04/09/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Jérôme Lemoine, jerome.Lemoine@uca.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Mathématiques + LAS 3	Jérôme Lemoine	jerome.Lemoine@uca.fr
Préparation au CAPES	Jérôme Lemoine	jerome.Lemoine@uca.fr
Double licence Mathématiques et Physique	Olivier DESCHAMPS Laurent Chupin	olivier.deschamps@uca.fr laurent.chupin@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Pas de stage obligatoire		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE Physique	33	B/B' et C/C'	
B/B'	UE Mathématiques	33	A/A' et C/C'	
C/C'	UE transversales	9	A/A' et B/B'	

Niveau 3 - Parcours Mathématiques, Parcours Préparation au CAPES et LAS 3

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE Physique	33	B/B' et C/C'	
B/B'	UE Mathématiques	36	A/A' et C/C'	
C/C'	UE transversales	6	A/A' et B/B'	

Pour valider le N3 Mathématiques, le N3 Parcours Préparation au CAPES ou le LAS 3 Mathématiques, il faut avoir obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 (ensemble des UE).

Remarque Parcours double licence (N2 et N3)

Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

NIVEAU 2 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 ou 54 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EVC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3							Voir Annexe MCCC LANSAD					
		Algèbre linéaire	6		EvC Evt	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC Evt	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC Evt	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Choix Mineure : 1 parmi 3	9												
		Mineure Maths en découverte (MM)	9												
		EC 1 : Autoformation en logique		0.33	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Approfondissement		0.67	EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	30'	1	O	30'
		Champs classique (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1 (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1 (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Système d'information et base de données (MI)	3		EvC	100	3	E+E+ projet	1h+1h30 -	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes discrètes et logique MASS (MI)	6												
		EC : Méthodes discrètes		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC : Logique		0.5	EvC	100	2	E+TP	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
4 A'	PPP	3		EvC	100	≥ 2	-	-	2	M+O	10'	1	O	10'
	Arithmétique dans Z	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	≥ 2 1	E+TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques :

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30	
	B	Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h	
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h	
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30	
	C	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'	
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
			39													

	Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
4	Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Thermodynamique 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
B'	Arithmétique dans Z	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		36												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 ou 60 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Choix pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3												
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2			1	O	15'	1	O	15'
		Initiation à la didactique des mathématiques	3		EvT	0	1	M					1	M	
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'
			30												

	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
	UE libre	3		<i>Selon l'UE choisie</i>										
	Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	<i>Choix combinaison : C1 (Maths & stats) ou C2 (Rech)</i>	12												
6 A'	Compléments d'analyse et de géométrie (C1)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	Méthodes statistiques (C1)	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Modèles linéaires de la recherche opérationnelle (C1)	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-- + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	Analyse complexe (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	<i>Choix UE : 1 parmi 2</i>	6												
	Topologie et espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP		1	E	2h	1	E	2h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours Préparation au CAPES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **57 crédits**
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		Initiation à la didactique des mathématiques	3		EvT	0	1	M						1	M	
		Compléments d'analyse et probabilités	9		EvC	100	≥ 2	E		1	E	3h	1	E	3h	
		Compléments d'algèbre et géométrie	9		EvC	100	≥ 2	E		1	E	3h	1	E	3h	
		Méthodologie et problèmes I	6		EvC	100	≥ 2	E		1	E	3h	1	E	3h	
			30													
6	A'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		Préparation à l'oral 2	3		Voir MCCC (UE libre - INSPE)											
		Méthodologie et problèmes II	6		EvC	100	≥ 2	E		1	E	3h	1	E	3h	
		Compléments disciplinaires	6		EvC	100	≥ 2	E		1	E	3h	1	E	3h	
		Préparation à l'oral 1	12		EvC	100	≥ 2	E+O		1	E	2h30	1	E	2h30	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

63 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B	Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	C	Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			36												

	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
6	IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Topologie des espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	C' Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION
DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Masters: Anne IOTZ	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES														
2	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5m in
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

**Licence Mathématiques et informatiques
appliqués aux sciences humaines et
sociales**

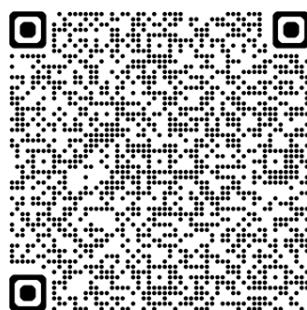
Parcours : Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales

Conseil de Gestion : 04/09/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Erwan SAINT LOUBERT BIÉ, erwan.saint-loubert-bie@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
MASS	Erwan SAINT LOUBERT BIÉ	erwan.saint-loubert-bie@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Pas de stage obligatoire		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Erwan SAINT-LOUBERT-BIE

Cette année est la dernière année d'existence de la licence MIASHS. Elle sera remplacée l'an prochain (2026-2027) par un parcours "Statistiques et IA" intégré à la licence Mathématique. Le dispositif de cette année est donc transitoire et présente des UE mutualisées avec les licences informatiques, Droit-économie gestion et Mathématiques.
--

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 3 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

NIVEAU 3 - Parcours Mathématiques appliquées aux sciences sociales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits hors UE libre

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Compléments mathématiques et probabilités avancées	9		EvC	100	≥3	E	≥1h	1	E	3h	1	E	3h
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
		Structure des graphes	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		Econométrie	6		EvT	100	1	E	2h				1	E	1h
		Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 2	3												
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2	A+O	-	1	O	15'	1	O	15'
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'
			30												

	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
6 A'	UE libre	3		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Marchés financiers	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
	Modélisation économique approfondie	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
	Modèles linéaires de la recherche opérationnelle	3		EvC	100	≥ 2	E+A	1h30 + -	1	E	1h30	1	E	1h30
	Statistiques mathématiques	6		EvT+EvC	25	2 1	TP E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Méthodes statistiques	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Apprentissage artificiel	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h	1	E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

Dans le cadre d'un dispositif passerelle, qui reste à préciser et à parachever avec la licence de droit-économie-gestion (D.E.G.), l'UE libre pourrait être remplacée par l'UE "Commerce international", mutualisée avec la licence D.E.G..

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Masters: Anne IOTZ	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES														
2	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5m in
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

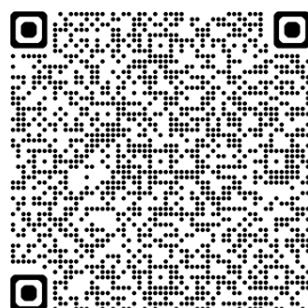
Master Mathématiques

Conseil de Gestion : 04/09/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Hacène Djellout hacene.djellout@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master Mathématiques	Hacène Djellout	Hacene.Djellout@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugièvre : Dominique.Brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	- Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation. - Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve. - L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage optionnel en M1 dans le milieu scolaire	deux fois une semaine	mi Avril à mi Mai
Stage en M2	4 à 5 mois	Février /Juillet

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Hacène Djellout hacene.djellout@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Master 2 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage	18	A	B'
B'	UE Stage	12		A et A'

L'UE stage de M2 (S4 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE

MASTER 1 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	Anglais	3		<i>Voir Annexe MCCC LANSAD</i>										
		Intégration, probabilités et analyse de Fourier	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Topologie	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Équations différentielles	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		<i>Choix UE : 1 parmi 2</i>	9												
		Algèbre 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Méthodes aléatoires et déterministes I	9												
		EC 2 : Logiciels R et Python		0,25	EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC : Algorithmes stochastiques		0,25	EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
		EC : Méthodes numériques et simulation 1		0.5		<i>Voir MCCC Polytech</i>									
			30												

	Analyse fonctionnelle	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Calcul différentiel	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Compléments de probabilités	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	TER	6		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
	<i>Choix "option 1" : 1 parmi 2</i>	6												
A'	Théorie des corps et algèbre bilinéaire	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Méthodes aléatoires et déterministes II	6												
2	EC Recherche Opérationnelle		0.5	EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
	EC Méthodes numériques et simulation 2		0.5											
	<i>Choix "option 2" : 1 parmi 2</i>	3												
	Découverte des métiers de l'enseignement	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h	1	E	1h
	Initiation à la recherche	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S1 ne seront en aucun cas prises en compte dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.

MASTER 2 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Choix "option 1" : 3 parmi 5	18												
		Analyse mathématique des EDP	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Compléments d'analyse	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Algèbre 2	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Analyse Numérique	6		Voir MCCC Polytech ou Isima										
		Mathématiques appliquées	6		Voir MCCC Polytech ou Isima										
		Choix "option 2" : 1 parmi 2	9												
		Préparation agrégation 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Cours introductif à la recherche 1	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
			30												

		<i>Choix combinaison : 1 parmi 2</i>	18												
4	A'	Préparation agrégation 2 (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Préparation oral de l'agrégation (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours introductif à la recherche 2 (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours de lecture (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
	B'	Stage	12		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S3 ne seront en aucun cas prises en compte dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Masters: Anne IOTZ	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

Master Mathématiques appliquées, Statistiques

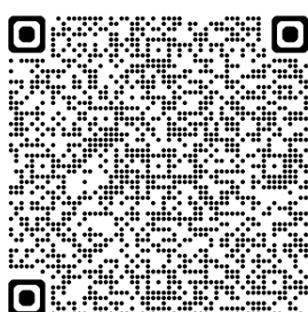
Parcours : Statistiques et Traitement des Données (STD)

Conseil de Gestion : 04/09/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Nourddine Azzaoui, nourddine.Azzaoui@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Statistique et Traitement des Données (STD)	Nourddine Azzaoui	nourddine.Azzaoui@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugière : dominique.Brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation. - Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve. - L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage en M1	3 à 5 mois	Avril /Aout
Stage en M2	5 à 6 mois	Mars /Septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.
Une réduction, d'un mois, de la durée minimale du stage peut être accordée de manière dérogatoire.
Référent stage pour la formation : Nourddine Azzaoui

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S2 sauf l'UE Stage	21	A	B'
B'	UE Stage	9		A/A'

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage en entreprise	12	A	B'
B'	UE Stage en entreprise	18		A/A'

Dans chacune des deux années, l'UE stage est non compensable et ne compensent pas les autres UE

MASTER 1 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Calcul des probabilités	3		EvC	100	≥ 2			≥ 1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques, estimations et tests	6												
		EC1 : Statistiques , estimations		0.5	EvC	100	≥ 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Statistiques, tests		0.5	EvC	100	≥ 2			1	E	1h	1	E	1h
		Algorithmes stochastiques	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
		Logiciels de data-science	6												
		EC 1 : Logiciels de statistiques SAS et VBA		0.5	EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC 2 : Logiciels R et Python		0.5	EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Introduction à l'analyse des données	3		EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Communication	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h	1	E ou O	1h/20'
		Bases de données	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

	Régression et Modélisation	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
2	A' Recherche opérationnelle	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
	Gestion Financière Marketing	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
	Projets Transverses	3		EvC	100	≥ 2			2	M+S	20'	1	S	20'
A'	Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
	Entrepôt de données	3		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	B' Stage	9		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'
		30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **42 crédits**
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Complément d'analyse de données avancées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	TP	1h30
		Méthodes de prévision de données temporelles	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Machine learning et data-mining	6												
		EC1 : Datamining		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		EC2 : Introduction au deep learning		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		Projets entreprises	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	1h30	1	S	1h30
		Statistiques bayésiennes et analyse de survie	6												
		EC1 : Statistiques bayésiennes		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
		EC2 : Analyse de survie		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
	A'	Introduction à l'intelligence artificielle *	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
			30												
4	A'	Logiciels avancés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Insertion professionnelle	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	20'	1	S	20'
		Calculs et modélisations stochastiques appliquées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Stage en entreprise	18		EvT	100	2	M+S	45'					M+S	45'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

* UE d'initiation à la recherche (Introduction à l'intelligence artificielle)



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Masters: Anne IOTZ	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre